

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Genas le 4 août 2023

**Groupe PAREDES réhausse son offre à 6,50 € par action
dans le cadre de son offre publique.**

**Cette nouvelle offre a été acceptée par M. Guy Chiffлот,
premier actionnaire et fondateur d’Orapi.**

**Kartesia, deuxième actionnaire de référence, a accepté d’apporter l’intégralité
de ses actions à l’OPA à ce prix et de céder ses ORA 2 à Groupe PAREDES.**

Groupe PAREDES a proposé le 21 juin 2023 aux deux principaux actionnaires d’ORAPI de constituer un nouvel ensemble intégré.

M. Guy Chiffлот, le fondateur et premier actionnaire d’ORAPI, directement et indirectement via les sociétés La Financière M.G.3.F. et GC Consult (le « **Groupe Chiffлот** »), a accepté de céder à Groupe PAREDES ses 2.315.265 actions représentant 34,8% du capital et ses 2.242.763 ORA 2 (obligations remboursables en actions) représentant potentiellement 11,5% supplémentaires du capital, une fois remboursées en actions (le « **Bloc Chiffлот** »).

A l’issue de discussions complémentaires visant à renforcer l’attractivité de l’offre vis-à-vis de l’ensemble des actionnaires, Groupe PAREDES a formulé le 25 juillet 2023 au Groupe Chiffлот une nouvelle offre basée sur :

- un prix par action porté à 6,50 € (contre 5,88 € précédemment, soit une amélioration de 11%) ;
- un prix par ORA 2 ajusté à leur valeur nominale, soit 5,20 € (contre 5,88 € précédemment).

Cette offre améliorée **profite en priorité aux petits porteurs** et aux fonds conseillés par Kartesia Management Sàrl (« **Kartesia** »), qui ne disposent pas pour les premiers, et dans une proportion limitée pour le second, d’ORA 2.

Elle représente une démarche constructive de Groupe PAREDES vis-à-vis de l’ensemble des actionnaires, qui améliore son offre par rapport à celle annoncée les 27 et 28 juin 2023 et repose désormais sur une valeur d’entreprise de 80 M€, soit plus de 8,3x l’EBITDA pré-IFRS 16 (qui est le véritable indicateur de génération de trésorerie) réalisé par le groupe ORAPI en 2022, soit 9,7 M€.

Ce nouveau prix présente désormais **une prime de 43%** par rapport au dernier cours de clôture du 15 juin 2023 de 4,55 € (dernier cours avant la suspension temporaire à cette date de l’action ORAPI) et de 56% par rapport à la moyenne 3 mois des cours de bourse pondérés par les volumes avant cette suspension.

Cette offre a été acceptée le 28 juillet 2023 par M. Guy Chiffлот, en son nom et pour le compte des sociétés La Financière M.G.3.F. et de la société GC Consult.

Le 28 juillet 2023, Groupe PAREDES et le Groupe Chiffлот ont également conclu une promesse d’achat aux termes de laquelle les parties se sont engagées, en cas d’exercice par le groupe Chiffлот de son option de vente, à conclure un protocole de cession sous conditions suspensives portant sur l’ensemble des actions et ORA 2 détenues par le Groupe Chiffлот.

L'acquisition par Groupe PAREDES des titres ORAPI auprès du Groupe Chiffлот demeure notamment soumise à :

- l'obtention de l'autorisation de l'Autorité de la concurrence ; et
- la mise à disposition effective des fonds par les partenaires bancaires de Groupe PAREDES, étant précisé que ces derniers ont d'ores et déjà confirmé par des engagements fermes, leur participation à cette opération.

La réalisation de l'acquisition de ces titres est envisagée pour la fin du troisième trimestre 2023.

Ce prix de 6,50 € servira de base au prix du projet d'offre publique d'acquisition que Groupe PAREDES déposera auprès de l'Autorité des Marchés Financiers au cours du second semestre 2023 (l'« **Offre Publique** »).

Sur cette base et à la suite d'une offre formulée par Groupe PAREDES le 3 août 2023 Kartesia, propriétaire de 1.979.466 actions représentant 29,80% du capital et 952.756 ORA 2, a accepté d'entrer en négociations exclusives avec Groupe PAREDES et **a accepté de conclure avec Groupe PAREDES un engagement portant, d'une part, sur l'apport à l'Offre Publique de l'intégralité de ses actions Orapi et, d'autre part, sur la cession, au plus tard à la date de règlement-livraison de l'Offre Publique, de l'intégralité de ses ORA 2.** La conclusion de la documentation juridique contraignante relative à cet accord (prévoyant notamment une caducité de l'engagement d'apport en cas d'offre publique concurrente déposée par un tiers) devrait intervenir au cours du mois de septembre 2023.

La conclusion de ces accords permettrait à Groupe PAREDES, en cas de réalisation des opérations qu'ils prévoient, de détenir 4.294.731 actions de la société Orapi, **représentant un total de 64,6% du capital d'Orapi¹, et 3.195.519 ORA 2.**

François THUILLEUR, PDG de Groupe PAREDES conclut : *« Cette offre améliorée, et l'adhésion à la fois du fondateur d'Orapi et des fonds Kartesia, traduisent notre volonté de fédérer l'ensemble des actionnaires autour d'un projet industriel majeur qui va permettre la constitution d'une ETI familiale et française, dont le pays a besoin pour assurer sa souveraineté sur des produits reconnus comme stratégiques depuis la crise du COVID ».*

À propos de PAREDES

Fondée en 1942 à Villeurbanne, l'entreprise familiale PAREDES est un leader du marché de l'hygiène et de la protection professionnelles en France (n°2 du marché) et en Italie (N°3). Fort de ses 25 000 clients actifs et de ses 650 collaborateurs, le Groupe Paredes a réalisé un chiffre d'affaires de 215 millions d'euros en 2022, dont 25% issus de ses propres usines. Son siège social est situé à Genas, en région lyonnaise.

En ligne avec ses valeurs, l'approche de Paredes est résolument orientée clients. Pour répondre précisément aux enjeux, ses équipes sont organisées autour de 4 grands marchés (Santé, Industrie, Entreprises de Propreté et Collectivités publiques). Ce modèle efficace permet aux 165 conseillers experts dédiés de mieux comprendre et analyser les problématiques des clients et prospects, afin de proposer les solutions globales les plus adaptées et créatrices de valeur. Paredes met à disposition de ses clients des moyens logistiques et digitaux uniques sur le marché pour satisfaire toujours plus leurs exigences. Profondément engagé, la politique RSE du Groupe Paredes est certifiée EcoVadis Platinum.

¹ Sur la base d'un nombre total de 6.643.534 actions (source : publication de la société ORAPI du 3 août 2023 relative aux nombres de titres et de droits de vote au 31 juillet 2023).

Le groupe familial, Paredes est possédé à 100% par la famille Paredes, son PDG François Thuilleur, ses managers et ses collaborateurs, dont 2/3 sont actionnaires. François Thuilleur a été nommé DG en octobre 2017 pour redresser le Groupe et cumule ses fonctions avec celles de Président du Conseil d'Administration depuis octobre 2020. Il a reçu en octobre 2022 le Prix KPMG-EIM de la Trajectoire récompensant la meilleure trajectoire financière et RSE d'un dirigeant sur les 5 dernières années et en juin 2023 Paredes a été Lauréat du Prix « Best Managed Companies » décerné par Deloitte.

Contacts presse

Primatice Conseil :

Olivier Labesse – olivierlabesse@primatice.com

Victoria Rey – victoriarey@primatice.com

Agence COMCORP :

Anne-Claire Berthomieu – acberthomieu@comcorp.fr Mobile : 06 16 53 15 70